



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 40
Séance du vendredi 14 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 14 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Monsieur Antony BALDOVINI a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONIFACI Jean-François (Pouvoir à PERGOLA Marie-Ange), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Martin GIULY), SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Laurence TADDEI)

Membres absents : BONY Sarah, LUCIANI Jean-Emmanuel, PANTALACCI BANCE Antoinette

Date de la convocation : 09 juin 2024

Date d'exécution : 18 juin 2024

Date d'affichage : 24 juin 2024

OBJET : RÉAMÉNAGEMENT VOIRIE BELLI PIOBBI

Le président expose que dans la continuité des travaux de sécurisation et d'aménagement réalisés par la Collectivité de Corse à l'intersection de la route territoriale et de la Route de Belli Piobbi, la commune souhaite sécuriser le cheminement des piétons entre le hameau et l'arrêt des cars scolaires situé en bordure de l'axe territorial.

Ces travaux de sécurisation consisteraient en la création d'un trottoir avec une reprise de la voie existante et un dévoiement sur des parcelles privées attenantes de la noue située à l'Ouest.

Le coût global de cette opération est estimé à 415 000 € HT ; cette prévision intégrant le coût des acquisitions foncières (55 000 €) qu'il pourrait être utile de réaliser.


Le président propose au conseil municipal d'approuver le principe de cette opération ainsi que son plan de financement qui pourrait s'établir ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	€
Collectivité de Corse	45%	186 750,00 €
Etat	45%	186 750,00 €
Commune	10%	41 500,00 €
TOTAL		415 000,00 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le principe de la réalisation de travaux de sécurisation et d'aménagement de la Route de Belli Piobbi pour un coût hors taxe estimé à 415 000.00 € et d'adopter le plan de financement de l'opération tel qu'il est proposé par le président.

Délibération n° 2024 – 40 : RÉAMENAGEMENT VOIRIE BELLI PIOBBI

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à Laurence TADDEI	X				 Laurence TADDEI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONietta Conseillère municipale Pouvoir à Martin GIULY	X				 Martin GIULY
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à M.A. PERGOLA	X				 Marie Ange PERGOLA
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à					
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

